

Note de service

DESTINATAIRES : Tous les employés des trois (3) CISSS de la Montérégie

EXPÉDITEUR : Patrick Cantin, directeur régional
Direction des ressources informationnelles de la Montérégie (DRIM)

DATE : Le 5 mars 2025

OBJET : **Blocage de l'application d'intelligence artificielle « DeepSeek »**

Le centre opérationnel de cyberdéfense (COCD) du RSSS recommande à tous les établissements de Santé Québec de suivre l'orientation du gouvernement du Canada, qui consiste à restreindre l'utilisation de la solution « DeepSeek », principalement due à des considérations liées à la confidentialité des données qui y sont traitées.

Afin de mitiger les risques inhérents à l'utilisation de cette solution et de s'inscrire dans les recommandations du COCD, la DRIM désire vous informer qu'à partir du 12 mars 2025, la solution d'intelligence artificielle « DeepSeek » sera bloquée.

Pour la sécurité de tous, il est primordial de ne pas utiliser cette solution dans le cadre professionnel.

Nous vous remercions de votre collaboration.